



Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE-DE-DORCHESTER

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une séance ordinaire du Conseil se tiendra à la Salle du Conseil, lundi le 7 juillet 2025. Lors de cette séance, le rapport financier de l'année 2024 ainsi que le rapport du vérificateur externe seront déposés conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec.

DONNÉ à Saint-Nazaire-de-Dorchester, ce 2^e jour du mois de juillet 2025.

Carl Brochu
Directeur général/greffier-trésorier